



TITRE PROFESSIONNEL PREPARATEUR(TRICE) DE COMMANDES EN ENTREPOT

OBJECTIFS :

Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1A (R 489)

PUBLIC :

Toutes personnes de plus de 18 ans appelée à devenir préparateur(trice) de commandes en entrepôt.

PRÉ-REQUIS :

Aucun pré-requis.

INTERVENANTS :

Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail.

DURÉE DE LA FORMATION :

210 H

LIEU DE LA FORMATION :

Intra entreprise / inter entreprise au sein de nos agences (Bon-Encontre, Bègles, Marmande)

CALENDRIER

Disponible sur notre site

<https://www.securiteconduite.fr/>

CONTENU DE LA FORMATION :

- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur un chariot de manutention industrielle de catégorie 1.
- Prélever les produits en quantité, qualité et sécurité à l'aide d'un chariot de catégorie 1, en optimisant son travail.
- Rechercher les informations, saisir et valider les données relatives aux opérations dans le système informatisé.
- Repérer et signaler les anomalies sur les produits, supports de charge et espace de stockage.
- Constituer une charge équilibrée, l'emballer et l'étiqueter.
- Constituer et décharger un camion dans le respect des règles de qualité et de sécurité à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie.



TITRE PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR(TRICE) DE COMMANDES EN ENTREPOT

NOMBRE DE STAGIAIRES :

- Minimum : 6
- Maximum : 12

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées d'un réseau informatique avec un logiciel de gestion de stock et de moyens multimédia, lecteur mobile d'étiquettes à code barre.
- Magasin avec plan de circulation, zone de picking, quais de déchargement et aire d'expédition.
- Terrain avec aire d'évolution
- Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté de catégorie 1a et de charges hétérogènes conformément à la recommandation R 489 de la CNAM
- Organisation par ateliers pédagogiques pratique.

VALIDATION DES ACQUIS ET DISPOSITIF DE SUIVI :

Suivi : Emargement à la demi-journée

Validation :

- Rédaction d'un document de synthèse appelé dossier professionnel et évaluation en cours de formation.
- Epreuve d'examen : mise en situation professionnelle
- Entretien final avec le jury

COUT :

Voir proposition tarifaire.

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

JUMEAUX David

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation des compétences et Acquis Professionnels (ECAP)
- Évaluation de chaque compétence
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle.
- Évaluations en Cours de Formation
- Évaluation finale (mise en situation professionnelle)
- Entretien avec un jury professionnel

SANCTION VISEE

Titre Professionnel de préparateur(trice) de Commandes en entrepôt ; titre de niveau III homologué par le Ministère du Travail. Le titre Professionnel de préparateur de commandes est reconnu équivalent au Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES) pour les chariots automoteurs porté de la catégorie 1a.

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR <https://www.securiteconduite.fr/>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (bloc de compétences, équivalences, passerelles, suite de parcours ou débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter au 05 53 64 57 91 ou par courrier : contact@securiteetconduite.fr